

# Analyse de l'opposition entre les prépositions *à* et *de* dans les expressions à compléments verbaux dans une perspective interlocutive

Lidia Lebas-Fraczak

Université Clermont-Ferrand 2, Laboratoire de Recherche sur le Langage

## Résumé

Les prépositions françaises *à* et *de* ont été appelées « vides » ou « incolores », étant considérées comme dépourvues de sens et dotées uniquement d'une fonction syntaxique : mettre en relation des mots pour former des syntagmes, c'est-à-dire introduire un complément d'un verbe, d'un adjectif ou d'un nom, par exemple sous forme d'un verbe à l'infinitif (ex. *songer à / envisager de faire ; se décider à / décider de faire ; être apte à / capable de faire ; capacité à / capacité de faire*). Étant donné que les deux prépositions peuvent apparaître dans les mêmes contextes distributionnels, y compris avec un élément principal sémantiquement proche voire identique (ex. *songer à / envisager de ; se décider à / décider de ; continuer à / de ; capacité à / de*), il se pose naturellement la question de la spécificité fonctionnelle de chacune d'entre elles. Une hypothèse fonctionnelle, sémantico-pragmatique, inspirée par l'analyse de G. Guillaume (1964), oppose les deux prépositions en termes de « vision rétrospective », pour *de*, et de « vision prospective », pour *à* (cf. Adamczewski, 1991 ; Trubert-Ouvrard, 1994 ; Cadiot, 1997). Cependant, bien qu'il soit possible d'allouer un caractère présupposé à un fait exprimé après la préposition *de* dans certaines expressions, cette valeur ne se défend pas pour tous les cas, comme l'a observé également P. Cadiot (1997), ce qui l'a mené à introduire d'autres oppositions, de nature sémantique, comme « saisie dynamique » ou « préoccupation active », pour *à*, et « saisie statique » ou « pensée vague », plus « passive », pour *de*.

À cette diversité de critères et de valeurs, nous proposons de substituer une paire de valeurs sémantico-pragmatiques qui semblent avoir une portée générale : « vision ambivalente » et « vision monovalente » (Fraczak, 2008 ; Lebas-Fraczak, 2009). La « vision ambivalente » consiste à porter à l'attention de l'interlocuteur à la fois la version positive et la version négative du fait décrit par le complément à l'infinitif, et notre analyse d'expressions et d'énoncés permet d'établir une relation régulière entre ce type de sens et la présence de la préposition *à* (ex. *se décider à ; hésiter à ; renoncer à ; songer à*), à la différence de la préposition *de*, laquelle se trouve associée à des expressions à « vision monovalente », qui ou bien n'impliquent pas de sens négatif (ex. *j'ai prévu de l'informer*) ou bien retiennent la

version négative en défocalisant la version positive présupposée (ex. *j'ai oublié de l'informer*).

### **Références**

Adamczewski, H. (1991), *Le français déchiffré*, Paris, Armand Colin.

Cadiot, P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.

Fraczak, L. (2008), French prepositions *à* and *de* in infinitival complements: A pragma-semantic analysis, in D. Kurzon and S. Adler (eds), *Adpositions: Pragmatic, semantic and syntactic perspectives*, *Typological Studies in Language*, 74, Amsterdam/Philadelphia, 171-190.

Guillaume, G. (1964), *Langage et science du langage*, Paris, Laval, Presses de l'Université de Laval.

Lebas-Fraczak, L. (2009), *Capacité à* ou *capacité de*? Préposition *à* et « vision ambivalente », Actes du colloque *Autour de la préposition*, Caen, 20-22 septembre 2007, 293-302.

Trubert-Ouvrard, T. (1994), « À et DE après COMMENCER dans le schéma V1 à/de V2 », *Études de Langue et Littérature française*, Université Seinan-Gakuin (<http://www.seinangu.ac.jp/~trubert/>).